



MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DES
TRAVAUX PUBLICS

PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICS

UNITÉ DE GESTION DE
PASSATION DE MARCHÉ

Avis d'Appel d'offres Ouvert International

lancé le 05 Février 2021

MADAGASCAR

Modernisation du réseau routier à Madagascar

Prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et don de l'Union Européenne (UE)

Travaux de réhabilitation de la RNS 13 Entre Ambovombe et Taolagnaro

AOOI : 004-AOI/AR/BEI/PRMP/UGPM.2020

Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 28/09/2020 publié dans EXPRESS MADAGASCAR en date du 10/10/2020, ainsi qu'au journal des marchés publics.

L'Agence Routière (AR ci-après dénommé l'Emprunteur), représentant le Ministère chargé des Travaux Publics, et assurant le rôle de Maître d'Ouvrage Délégué a obtenu un prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et un don de l'Union Européenne (UE) pour financer le coût du projet de Modernisation du réseau routier à Madagascar. Il est prévu qu'une partie de ces sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux de réhabilitation de la RNS 13 entre Ambovombe et Taolagnaro.

1. L'AR sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les Travaux de réhabilitation de la RNS 13 entre Ambovombe et Taolagnaro pour une longueur d'environ cent quatorze (114) Km, avec les relatifs ouvrages d'art et la réhabilitation de trois (3) grands ouvrages métalliques. Les critères d'évaluation et de qualification sont reportés en annexe.
2. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le Guide de passation des marchés pour les projets financés par la BEI (GPM-BEI), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le GPM-BEI disponible à l'adresse suivante : <https://www.eib.org/fr/infocentre/publications/all/guide-to-procurement.htm>.
3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

AGENCE ROUTIERE

Rue Ranaivo Paul, près Stade Municipal d'Alarobia

Antananarivo 101 Madagascar

Numéro de téléphone : +261 34 30 384 61

Numéro de télécopie : +261 34 30 384 62

Adresse électronique : agenceroutiere.madagascar@gmail.com

4. Le Dossier d'Appel d'Offres en français, pour tous les Soumissionnaires intéressés, peut être consulté gratuitement par le lien ci-après afin qu'ils puissent prendre préalablement connaissance du contenu du dossier et de décider de la suite à y donner
[:https://onedrive.live.com/?authkey=%21AgipxU4VgrmZT48&id=B8BC0B034DB5FEC%2113490&cid=0B8BC0B034DB5FEC](https://onedrive.live.com/?authkey=%21AgipxU4VgrmZT48&id=B8BC0B034DB5FEC%2113490&cid=0B8BC0B034DB5FEC)

Toutefois, chaque candidat désirant soumissionner devra acheter le Dossier d'appel d'Appel d'Offre, en formulant sur une demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics en moyennant le paiement d'un montant non remboursable d'un million Ariary (Ar 1 000 000), libellé au nom de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou au nom du Régisseur de la Recette de la Commission Régionale des Marchés) soit par chèque, soit par chèque bancaire ou virement bancaire.

5. Les offres devront être remises à l'adresse suivante :

AGENCE ROUTIERE
Rue Ranaivo Paul près Stade Municipal d'Alarobia
Étage/Numéro de bureau : 1ère étage, Porte 108
Antananarivo 101 MADAGASCAR
E-mail : agenceroutiere.madagascar@gmail.com

Au plus tard le **15 avril 2021 à 10 heures**.

Compte tenu de la pandémie COVID 19, les offres pourront être envoyées par expéditionnaire international ou, déposées en main propre ou envoyées par voie électronique à l'AR selon les dispositions précisées dans l'article IS 22.1 de la Section II. Données Particulières

Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.

L'ouverture des plis sera en séance publique (audioconférence) en ligne et est fixée pour le **15 avril 2021 à 10 heures 00min** à l'adresse suivant :

AGENCE ROUTIERE
Rue Ranaivo Paul près Stade Municipal d'Alarobia
Étage/Numéro de bureau : 1er étage, Salle de réunion
Antananarivo 101 Madagascar

Pour l'ouverture des plis, les soumissionnaires pourront se connecter au lien de connexion avec l'AR, qui sera indiqué par le Maître de l'Ouvrage Délégué, aux soumissionnaires, trois jours avant la date d'ouverture des offres.

6. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un Montant non remboursable de :

Lot unique : un millions Ariary (Ar 1 000 000.00)

Libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de Recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire ;
- Soit par virement bancaire suivant les coordonnées ci-après :
 - Numéro de compte: 00999 00140 21310100101 86
 - code IBAN: MG4600999 00140 21310100101 86
 - Code SWIFT:REPUMGMG
 - Code BIC:REPUMGMGXXX
 - Domiciliation: Immeuble du Trésor Public Antaninarenina 1^{er} étage. BP N° 494 Antananarivo.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie d'offre* pour un montant de :

- **Lot unique : Quatre milliards sept cents millions d'Ariary (AR 4 700 000 000)**

Les garanties seront libellées en « Monnaie nationale » (ARIARY) ou son équivalent en monnaie librement convertible.

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque au nom du Receveur Général d'Antananarivo à verser auprès du Trésor Public et l'ordre de recette doit être joint dans l'offre.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

9. La réunion d'information et la visite sur le site sont facultatives mais recommandée.

Une réunion d'information organisée par le Maître d'Ouvrage Délégué, se tiendra à l'adresse, date et heure ci-après mais compte tenu de l'état d'urgence sanitaire (COVID 19), elle sera effectuée en audioconférence :

LIEU	RESPONSABLE	DATE	HEURE
Salle de réunion Agence Routière	Equipe UGPM- Chef de Projet -DO et AT/AR-BEI	04 mars 2021	10h 00 min

Les représentants des Candidats sont invités à y assister.

10. Une visite sur site sera organisée par le Maître de l'Ouvrage au lieu et à la date indiquée ci-après :

LIEU	RESPONSABLE	DATE	HEURE
PK fin du projet : Palais de la Région à Fort Dauphin	Chef de projet	09 mars 2021	09h30min

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire (COVID 19), la visite sur site est facultative. Les frais de cette visite seront à la charge exclusive du soumissionnaire. Chaque soumissionnaire peut se faire représenter par un Représentant mandaté.

A l'issue de la visite, une réunion se tiendra au bureau de la Direction Régionale de l'Aménagement du territoire et des Travaux Publics à Anosy, le mercredi 10 mars 2021 à 08h30 min et un certificat de présence sera remis aux soumissionnaires. Ce certificat peut être joint à la soumission.

à Antananarivo Le 05 FEB 2021

LA PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS



AGENCE ROUTIERE

Christophe RAKOPOMAVU